

Collectif "Pully en vie, Pully envie"  
Véronique et Michel BOURQUIN  
Av. des Collèges 5  
1009 PULLY

## A l'intention du Président du Conseil Communal de Pully

Pully, le 1<sup>er</sup> novembre 2006

**Concerne : Pétition adressée au Conseil Communal de Pully suite à la mise à l'enquête du plan partiel d'affectation C.-F. Ramuz-Tirage**

Monsieur le Président,

Nous vous remettons ci-joint cette pétition lancée début juin 2006, qui a rencontré un vif écho auprès de la population pulliérane très inquiète de ce développement du centre villageois. En effet, près de 1'700 signatures furent récoltées en moins d'un mois, sans l'appui d'aucun parti politique. Au total, 2'150 signatures soutiennent cette action citoyenne, un des meilleurs scores parmi les récentes pétitions sur la place lausannoise. Cette démarche pétitionnaire qui a représenté en fait un important travail d'information à la population nous a montré, entre autres, que les gens souffrent énormément du trafic (pollution, bruit, sécurité). Le projet de PPA Ramuz-Tirage manque singulièrement de vision, alors que d'autres ..., en Suisse, ont déjà pris le taureau par les cornes (cf. articles sur la mobilité de l'Association suisse pour l'aménagement national et sur la densification urbaine du Mouvement de défense de Lausanne).

Les personnes qui ont soutenu cette pétition demandent au Conseil Communal qu'il prenne fait et cause contre ce plan d'affectation qui ne respecte aucune vision de développement durable et qu'il mette tout en œuvre pour que soit maintenue et améliorée les conditions de vie du centre villageois (trafic réduit, diminution du taux de pollution et du bruit, sécurité accrue pour les piétons et les cyclistes entre autres) en évitant la défiguration des lieux par une densification mutilante et inappropriée. Le projet de PPA C.-F. Ramuz / Tirage doit être revu en profondeur, sur la base d'un respect minimum de la qualité de vie du centre de Pully et d'un développement beaucoup plus moderne dans ces concepts, attractif et convivial pour les milliers d'utilisateurs actuels et les générations futures. Vu l'importance d'un projet qui concerne tous les Pulliérans, à commencer par leurs enfants, et afin d'éviter les erreurs d'autres villes de l'agglomération lausannoise, une démarche démocratique plus large et transparente telle un référendum devrait être menée, afin que la collectivité choisisse en toute connaissance de cause le visage qu'elle veut donner à son centre.

Tout en espérant que vous saurez être attentif à ce message clair de la population pulliérane, nous vous adressons, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

Collectif "Pully en vie, Pully envie"

# NON A LA POURSUITE DE L'ASPHYXIE ET DE LA DEFIGURATION DU CENTRE DE PULLY

## Pétition adressée au Conseil Communal de Pully pour le développement d'un centre de Pully convivial et la sauvegarde de la qualité de vie de ses habitants

L'environnement du centre de Pully est gravement menacé par un nouveau plan d'affectation partiel destiné à permettre la construction d'un grand centre commercial de 18m de haut (6 étages possibles) et plus de 250 places de parking souterrain avec entrée / sortie des camions de livraison et entrée / sortie des voitures sur C.-F. Ramuz.

Vous voulez assurer la sécurité de vos enfants qui se rendent à l'école à l'Avenue des Collèges.  
 Vous exigez le respect permanent des normes OPair concernant la pollution atmosphérique et une limitation des nuisances sonores.

Vous ne voulez pas augmenter la surcharge quotidienne de trafic sur CF Ramuz et au centre du village.

Vous êtes d'avis que le parking souterrain actuel au centre du village, de 528 places et sous-utilisé, suffit.

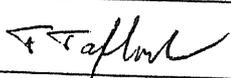
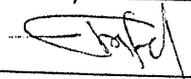
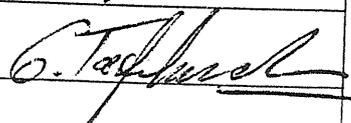
Vous pensez que le centre de Pully a déjà été suffisamment défiguré.

Vous voulez conserver la convivialité de Pully grâce à ses petits commerces.

Vous pensez au Pully de vos enfants ... alors,

## DITES NON AU PLAN DE REAFFECTATION PARTIEL "CF RAMUZ / TIRAGE" QUI VA DEFIGURER ET ASPHYXIER LE CENTRE DE PULLY POUR LE BENEFICE D'UN SEUL PROPRIETAIRE ...

Les soussigné(e)s demandent au Conseil Communal qu'il prenne fait et cause contre ce plan d'affectation qui ne respecte aucune vision de développement durable et qu'il mette tout en œuvre pour que soit maintenue et améliorée la qualité de vie du centre de Pully (trafic réduit, diminution du taux de pollution et du bruit, sécurité accrue pour les piétons et les cyclistes entre autres) en évitant la défiguration des lieux par une densification mutilante et inappropriée.

Nom et prénom	Adresse	Signature
Tafelmacher Fabien	Ch. de la Côte 22, 1009 Pully	
Tafelmacher Eric	Ch. de la Côte 22 Pully	
Hediger Ulrich	Tirage 11 Pully	
TAFELMACHER Georges	ch. de la Côte 22 PULLY	

Toute personne suisse ou étrangère, âgée de plus de 16 ans, peut signer la pétition. Les feuilles de pétition signées, même partiellement, doivent être retournées **POUR LE 7 JUILLET 2006, DERNIER DELAI** au collectif "Pully en vie, Pully envivé", c/o M. Bourquin, Av. des Collèges 5, 1009 Pully. Pour tout renseignement et pour obtenir des feuilles de pétition : [timrei@freesurf.ch](mailto:timrei@freesurf.ch) ou au 021 729 86 73 (12h-14h) / 079 674 82 63 (19-20h).